

Politique Anti-Fraude

1. CONTEXT ET SCOPE

1.1 Qu'entendons-nous par fraude?

La fraude est un délit pénal. Elle n'a pas sa place dans la société en général, ni dans le secteur financier en particulier. La fraude peut être définie comme tout acte visant à sciemment tromper quelqu'un soit par le détournement de biens (actifs financiers, objets, données de société, ...) soit en détournant les réglementations ou règlements d'une entreprise qui amène à des dommages pour la victime et/ou profite à la fraude.

La fraude peut engendrer des pertes financières, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation. Cela amène également des coûts potentiels pour nos clients ou la société. Par conséquent, Belfius met en place des règles, des processus, des outils de vérification et de formation pour limiter ce risque de fraude et protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés, clients et autres parties intéressées.

1.2 Scope

La gestion du risque de fraude (identification du risque, mesure, rapport, mitigation et contrôle) couvre toutes les entités de Belfius et son implémentation a été adaptée aux objectifs, besoins de chaque business & support lines.

2. NOS ENGAGEMENTS

Conformément à l'engagement global de fournir des produits et services porteurs de valeur ajoutée, et conformément aux éléments qualitative (statements) du Belfius Risk Appetite Framework, (1) une politique de zéro tolérance est applicable pour toutes les fraudes et (2) Belfius mène une ligne d'action extrêmement sévère pour atteindre ses objectifs anti-fraude tout en tenant compte des limitations des ressources réellement à sa disposition.

Tous les employés de Belfius doivent respecter la politique de risque de fraude, les guidelines et procédures applicable au sein de leur domaine de travail.

En cas de fraude interne, Belfius applique une ligne d'action sévère en ce qui concernent les sanctions qui sont consolidées en coordination avec l'Audit Interne, les Ressources Humaines et/ou la hiérarchie des filiales (si elles sont impliquées/concernées). Dans le cas des activités frauduleuses, Belfius prendra et activera toutes les mesures possibles tant administrative, civil et pénal.

3. CADRE RISK MANAGEMENT

3.1 Modèle à trois lignes de défense

Les rôles et responsabilités concernant le traitement des tentatives de fraude ont été fixées selon le modèle des 3 Lignes de défense :

- > Comme 1ere ligne, business & support lines et le réseau de correspondants avec les experts décentralisés;
- > Comme 2eme ligne, l'équipe Risk NFR avec l'Anti-Fraud Officer comme expert et l'équipe Compliance; En tenant compte de leurs rôles spécifiques et leur responsabilités, Investigation (partie du département Audit Interne) et AML (partie du département Compliance) donnent des analyses approfondies et des constats/avis sur de potentiels fraudes détectées par le business & support lines, le réseau de correspondants ou les experts décentralisés ;
- > Comme 3eme ligne, L'Audit Interne;

Concrètement ceci implique que les business & support lines sont la première ligne de la gestion des risques et que CRO/ l'équipe Risk NFR avec l' Anti-Fraud Officer comme expert, jouent clairement le rôle de deuxième ligne de défense.

Le Chief Risk Officer (CRO) est en général, comme pour tous les risques, responsable de la bonne gestion des risques.

3.2 Chaîne d'activité

Les transactions, processus, activités, produits et services ne sont pas résistants à 100% à la fraude et peuvent donc être sujet à des tentatives de fraudes. Belfius gère donc de façon permanente le risque de fraude en évitant les faiblesses dans les systèmes et procédures et en traquant et corrigeant les vulnérabilités en vue de protéger les intérêts de Belfius de ses employés, clients et autres parties intéressées.

Pour les domaines bien définis comme entre autre les paiements, les marchés financiers et les déclarations de sinistre, Belfius travaille avec des experts décentralisés, dédiés et autorisés à monitorer, investiguer et gérer les risques de fraude à temps, avec efficacité, de manière confidentielle et professionnelle. Les experts ont des outils de détection sur mesure contenant des règles définies précises, ils se concentrent entre autre sur des fraudes de documents et de facture, fraude au CEO, hacking, boiler room, fraude émotionnelle, shoulder surfing, skimming, phishing, fausse déclaration de sinistre et scamming. Les outils de détections génèrent des « red flags » en cas de suspicion de fraude.

3.3 Reporting and monitoring

Les incidents de fraude sont encodés comme des événements dans notre base de données par le réseau de correspondants de risque dans toutes les divisions et entités . Ceci permet d'évaluer et analyser comment les processus de prévention et de détection de fraude peuvent être améliorés.

Le business est obligé de mettre en place un plan d'action pour les événements avec un impact financier évident (la limite est fixée dans le Guideline de l'enregistrement des incidents) ; et assurer l'implémentation de corrections de processus business. Des plans doivent également être prévu pour la prévention de la répétition d'infractions et de pertes en vue d'utiliser l'information à des fins de conscientisations et formation. Belfius possède un système pour encoder rapidement les événements importants et majeurs avec une remontée immédiate vers le haut management.

Un rapport annuel sur la fraude est écrit en collaboration étroite avec la 3eme ligne de défense et consolidé par l' Anti-Fraud Officer et l'équipe Risk NFR, fournissant au senior management les informations pertinentes permettant de voir et évaluer l'évolution du risque de fraude.

Le rapport sur la fraude est présenté/discuté avec tous les niveaux du management définis dans la structure de gouvernance du risque.

4. STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU RISQUE

Le management du risque de fraude comprend deux approches d'une part top-down et d'autre part bottom-up définies dans une structure claire à 4 niveaux :

- > (1) au niveau du Conseil d'administration (Risk Committee et Audit Committee),
- > (2) au niveau du Comité de direction (Non-Financial Risk Committee, Risk Policy Committee et EMRIC),
- > (3) au niveau du haut management (direct reports dans le Anti-Fraud Steering Committee et l'Information Security Steering),
- > (4) au niveau de la 1ere ligne de de défense (management structures de décisions et l'Anti Fraud Expert Panel).

Cette structure garantit une communication rapide et complète entre tous les niveaux de décision.

Le Anti-Fraud Steering Committee, en tant que sous comité du Non-Financial Risks Committee, définit et assure un suivi tactique et stratégique de la gestion du risque de fraude. Il représente la plateforme reflétant et organisant un dialogue entre les fonctions de contrôles internes et les autres parties prenantes principalement présentes au niveau des experts décentralisés (qui gèrent les types de fraudes spécifiques).

L' Anti-Fraud Officer, en tant que challenger de la 2eme ligne de défense, joue un rôle clé pour diriger, coordonner, harmoniser, contrôler, contester, et consolider les connaissances des experts décentralisés.